

Image not found or type unknown



Médecine du travail

Par **Sissi86**, le **09/09/2021** à **10:31**

Bonjour

Je voulais contacter la médecine du travail pour un bilan de santé du département où je travaille, malheureusement la médecine du travail ne connaît pas l'entreprise où je travaille. N'ayant jamais passé de visite médicale à mon embauche. Que faire ? Merci pour vos réponses.

Par **P.M.**, le **09/09/2021** à **13:00**

Bonjour,

Il faudrait que vous précisiez de quel bilan de santé il s'agit...

Les coordonnées de la Médecine du Travail doivent être affichées dans l'entreprise, si ce n'est pas le cas, je vous conseillerais de vous rapprocher de l'Inspection du Travail...